

Clocher de l'église :
la toiture est réparée p.2

On a voté « pour ».
L'actu de vos élus p.8

Retour en images sur
la fête votive p.11

L'ÉCHO

du Lirou



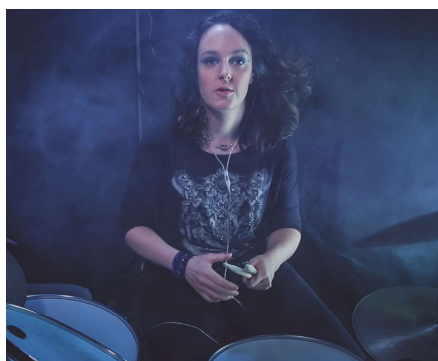
Un autre regard sur notre village

N°2 - AUTOMNE 2022



Portrait

Julie-Marine Paul, une mezzo-soprano rock - Page 4



Grand entretien

Les artisans de la tradition de la vigne - Page 6



Patrimoine

D'où vient le nom de notre village ? Page 10



Ouvrons le débat !

Économisons l'éclairage public

Face à la flambée du prix de l'énergie et la menace de coupure cet hiver, pourquoi ne pas éteindre la lumière une partie de la nuit ? En 2019, un sondage citoyen montrait qu'une large majorité de Matellois y était favorable.

• Quel est le contexte ?

La guerre en Ukraine a déclenché une crise énergétique en Europe. Inquiet de la hausse du prix de l'électricité, le gouvernement multiplie les appels à la sobriété énergétique. En France, 42% de la consommation d'électricité d'une commune sont liés à l'éclairage public. En Occitanie, plus de 20% des communes pratiquent l'extinction (de minuit à 5h du matin). Dans le secteur du Pic Saint-Loup, plusieurs communes s'y sont également mises. (voir carte page 3).

• Que dit la loi ?

L'éclairage public est attribué au maire au titre de son pouvoir général de police. Les modalités d'une extinction doivent passer par une communication préalable : information de la population, délibération du conseil municipal, arrêté municipal et signalisations routières renforcées.

• Quelles économies peut-on espérer ?

L'éclairage public représente près de 4 000 heures de fonctionnement par an (soit 11



heures d'éclairage par nuit). Éteindre durant 5 heures la nuit permettrait d'économiser jusqu'à 45% sur la facture.

• Quels bienfaits pour l'environnement ?

De nombreux bénéfices observés : santé, biodiversité, environnement... L'éclairage public a, par exemple, un effet d'attraction ou de répulsion sur les animaux nocturnes ; il peut même former des zones infranchissables. La "pollution lumineuse" perturbe également la reproduction des espèces, les relations entre elles et le cycle des végétaux.

• Et pour notre sécurité ?

Des expériences menées, il n'est pas ressorti que l'extinction de l'éclairage public entraînait une augmentation de l'insécurité. Les services de police et de gendarmerie indiquent que c'est dans un environnement éclairé ou en plein jour (entre 10h et 16h) qu'ont lieu 80% des cambriolages et des agressions. Par ailleurs, ils constatent que les conducteurs sont plus prudents lorsque la lumière est éteinte sur les routes.

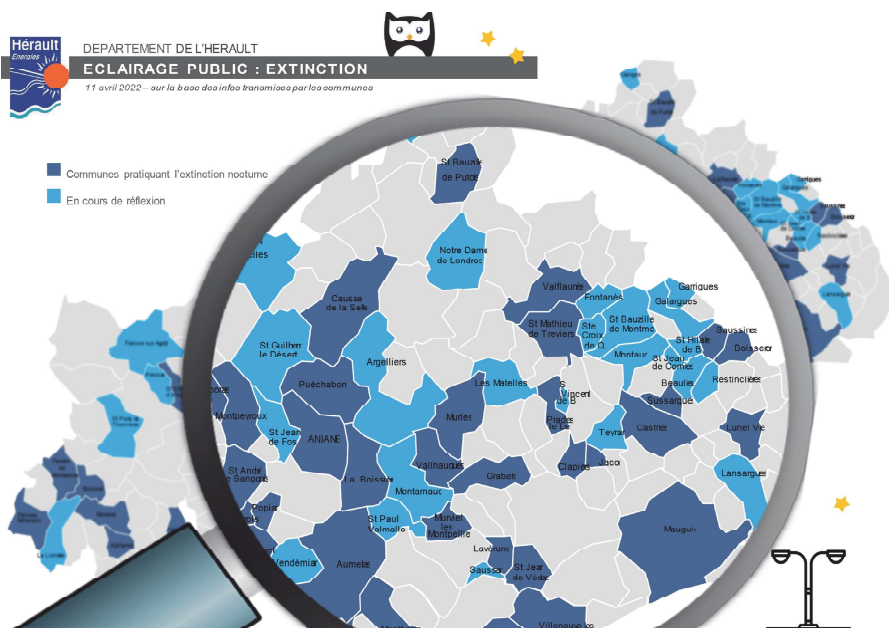
>>>

Sondage : 75,50 % favorables en 2020

Le Collectif des Matelles (aujourd'hui « Pour l'Avenir des Matelles ») avait initié un sondage citoyen* sur le sujet. Sur les 156 répondants, 75,5% se déclaraient d'accord pour une extinction. Ils en attendaient principalement : des économies budgétaires, une réduction de l'émission de gaz à effet de serre et une protection de la biodiversité. Une phase d'expérimentation était également souhaitée par 57,5% d'entre eux. L'intégralité des réponses et résultats avait été transmise à la mairie.

* du 12 décembre 2020 au 9 janvier 2021, par Internet.





Dans la région du Pic Saint-Loup, les mairies de **Murles**, **Vailhauquès**, **Teyran** ou encore **Saint-Mathieu-de-Trévières** ont déjà décidé d'éteindre l'éclairage public entre 1h et 5h du matin, comme dans la commune voisine de **Prades-le-Lez**, pionnière en la matière.

>>>

• Quel processus doit être suivi ?

Les modalités de réalisation s'effectuent en général sur une période de 6 mois et peuvent se dérouler ainsi :

- consultation de la population,
- validation en conseil municipal,
- renforcement de la signalisation de la voirie,
- communication de la décision aux habitants.

Une phase de test peut être envisagée. C'est ainsi que Vailhauquès est passé par une expérimentation pour rechercher l'« éclairage juste » qui repose sur un équilibre entre la réglementation, les activités des habitants, le confort visuel, la recherche d'économie et la protection de la nature.

À VOS AGENDAS

Rallumons les étoiles le 15 octobre ! C'est la 14^{ème} édition. Le samedi 15 octobre, plus de 700 événements sont organisés en France pour « Le jour de la nuit » qui vise à sensibiliser les citoyens à la pollution visuelle. Le but est de poursuivre et d'accroître la mobilisation des acteurs locaux pour la protection de l'environnement, la biodiversité nocturne et le ciel étoilé.

AFFAIRE À SUIVRE

La Tour Eiffel éteinte : tout un symbole ! Anne Hidalgo, maire de Paris, a pris plusieurs mesures fortes mises en place le 23 septembre. Des bâtiments publics, dont l'Hôtel de Ville et les musées, seront éteints dès 22h. Le chauffage public sera abaissé d'un degré et l'amplitude horaire réduite. L'extinction de la Tour Eiffel est aussi prévue au cours de l'automne. Ces mesures devraient réduire de 10% la consommation énergétique de la ville.

OÙ EN EST-ON ?



• Toiture de l'église : réparation faite !

L'hiver dernier, lors d'un conseil municipal, les élus de « Pour l'Avenir des Matelles » avaient signalé la dangerosité du toit de l'église, en raison d'un risque de chute de tuiles sur la voie publique. Des photos détaillées avaient été envoyées au maire. Suite à cette information, la société MMT Thomas & Associés a réalisé fin août des travaux de réfection (10 505 €).

• Salle multi-activités : à la Plaine de Loisirs !

Lors de l'événement « Jeunesse en fête » en juin, le maire a annoncé qu'une salle multi-activités serait implantée. Elle serait à côté de la Plaine des Loisirs, face au lotissement Pioch Herbaut, et non plus près de la station d'épuration (côté Triadou). Le maire promet qu'elle sera terminée d'ici la fin de son mandat (2026).

La musique vitale de Julie-Marine

La perte de sa grande sœur a agi comme un électrochoc : Julie-Marine Paul devait enfin se réaliser. Cette Matelloise, très timide de nature, a choisi la musique en sortant un premier « cover » (une reprise) étonnant qui mêle lyrique et métal.

C'est une rencontre magique qui a rallumé la flamme. Au forum des associations des Matelles en 2019. Julie-Marine croise le chef de cœur Michel Sotiropoulos, son professeur au collège. « *Près de 20 ans après, il m'a immédiatement reconnue* », raconte-t-elle. « *Il cherchait des choristes.* »

Une semaine plus tard, elle arrive au cours le cœur enjoué. « *J'ai eu l'impression d'avoir ma grande sœur collée sur l'épaule qui me disait que j'allais y arriver !* ».

« *Et j'ai senti son énergie toute l'année* », poursuit la chanteuse amateur. Élodie, qui chantait et jouait de la flûte traversière, du piano et de la contrebasse, est décédée très jeune d'un cancer du sein très agressif ...

Puissance d'une mezzo-soprano

À partir de ce jour-là, « *je me suis dit que je devais me réveiller car Élodie savait croquer la vie à pleines dents et profiter de chaque moment de bonheur* », lâche-t-elle. Avec le chœur des Matelles, depuis trois ans, la Matelloise se



libère et se ressource. « *La vie m'apporte cette oasis pour me retrouver* », confie-t-elle avec cette voix timide qui ne la quitte pas sauf lorsqu'elle chante. Là, on découvre la puissance vocale d'une mezzo-soprano, dont l'amplitude du très grave au très aigu est surprenante. Sa première reprise (qu'on appelle « *cover* ») de Dream On d'Aerosmith a été remarquée sur Internet. Elle s'y accompagne avec cette batterie longtemps oubliée au fond de son

grenier. Julie-Marine ose à peine dire qu'elle aimerait jouer de la musique à son rythme et, pourquoi pas, en faire son métier. En attendant, elle continue de s'entraîner à « *dépoussiérer* » le lyrique.

>À écouter sur la chaîne Youtube en tapant « *Dust of Plook* »

TOP !



UN MARCHÉ DOMINICAL FESTIF

Depuis le 26 juin, c'est dans une ambiance conviviale que des commerçants locaux ont proposé des produits de qualité au nouveau marché des Matelles. Le conseil municipal avait voté sa création à l'unanimité des élus. Un sondage effectué auprès de la population avait montré l'intérêt des Matellois pour ce type d'événement. Ils ont été au rendez-vous tout l'été : les grandes tablées installées pour déguster sous les platanes ont rencontré un vif succès. Le marché du dimanche va-t-il rester ou ne reviendra-t-il que l'été prochain ?

BIENVENUE

► À la Pizzeria Filipone

La tradition se perpétue ! Dans la sympathique famille Broc, Patricia, la maman, et Anthony, le fils, ont suivi les traces de Philippe, le papa, pizaiolo à Montpellier depuis 35 ans. Depuis le début de l'été, ils concoctent aux Matelles des pizzas artisanales au feu de bois dans un four flambant neuf. Pizzas rouges, blanches, possibilité de pâte sans gluten sur commande, hamburgers et desserts maison, un grand choix pour assouvir tous les appétits. Un vrai régal pour une soirée conviviale ! Et le succès ne se dément pas depuis l'ouverture le 15 juillet.



Située au 197 chemin des Barris (près de la route des Cévennes), cette nouvelle enseigne de notre village est ouverte du vendredi au lundi de 18h à 21h. Contact : 06 24 29 02 34 ou 04 48 79 6249

► À l'atelier de Mag, qui va devenir une boutique



Depuis le printemps, les Matellois ont le plaisir de pouvoir découvrir un large éventail de fromages avec « L'atelier de Mag » tous les mercredis aux Matelles. « Mag », c'est Magali Stein, une Matelloise qui a tenu pendant plus de 10 ans une fromagerie à Palavas-les-Flots. Mais elle a voulu se rapprocher du Pic Saint-Loup en ouvrant une épicerie ambulante. Une nouvelle étape va être franchie avec l'ouverture de sa boutique dans une ancienne cave viticole (avenue du Val de Montferrand) prévue pour la semaine de Noël ou début 2023. En attendant, n'hésitez pas à lui commander ses jolis plateaux de fromages, aussi délicieux que créatifs (elle a étudié aux Beaux-Arts) !

*À l'ancien boulodrome (près de la mairie), les mercredis de 16h à 19h30. Contact : 06 19 09 61 54
contact@atelierdemag.fr*

► Aux plaisirs bretons des Gourmandes

Voilà une autre histoire de famille... La belle aventure a commencé au Festival des Gourmands Responsables le 2 juillet. Depuis, chaque mercredi, Christelle Monnaert et sa fille Charlotte accueillent dans leur crêperie nomade, un « food truck » original, installé à côté du bar. Au menu, dégustation de crêpes et galettes déclinées de différentes façons (la traditionnelle complète, biquette, chorizo, italienne, mais aussi crêpe au caramel beurre salé !). Le duo, qui habite à Galabert, se déplace également pour chaque événement festif aux Matelles et dans les villages voisins. Leur devise : *Quand la Bretagne rencontre les cigales !*



À l'ancien boulodrome (près de la mairie), les mercredis vers 17h jusque 21h/21h30. Contact : 07 69 00 42 55

Les artisans de la tradition de la v

Depuis le XVIIIème siècle, notre village est marqué par la culture de la vigne. En ce
Matellois qui perpétuent ce savoir-faire et cherchent des solutions fa

« L'eau va devenir un enjeu majeur »

On pourrait dire que du vin coule dans ses veines... En effet, sa famille d'agriculteurs travaille les terres des Matelles depuis 1780 ! Ce sont son grand-père et son père qui ont développé l'exploitation en se tournant vers la vigne. Après un diplôme professionnel, le jeune Clément Ader s'y est installé en 2018. Aujourd'hui, il travaille près de 25 ha de vignes sur les Matelles, situés de part et d'autre de la colline de la tour de Vias.

La restructuration du domaine se poursuit. *« Mon père m'a beaucoup aidé dans cette tâche, confie-t-il. Ses pratiques de travail du sol, notamment l'absence d'herbicide depuis trente ans, vont faciliter mon passage en bio l'année prochaine »*

Nouveaux cépages

L'ensemble de sa production est apporté à la cave coopérative de St-Mathieu-de-Trévières, qui s'est dotée d'un caveau flambant neuf et qui jouit d'une belle réputation.

Touché comme tous les



Clément ADER



Florent COSENTINO

viticulteurs par la sécheresse et les canicules, Clément Ader est conscient que l'avenir s'annonce difficile. *« L'eau va devenir un enjeu majeur car sans elle, aucune culture ne pourra se développer dans le Midi. Tout le secteur est en ébullition pour trouver des solutions. »* Lui a déjà mis en place des méthodes culturales comme la taille tardive ou la plantation de

cépages développant moins de sucre et donc moins d'alcool dans les vins. *« J'espère que le réseau du Bas-Rhône pour l'irrigation qui arrive jusqu'à Notre-Dame-des-Champs va se déployer sur le reste de notre commune. »*

« Le respect de la terre et de l'environnement » Par Florent Cosentino

« Travailler la terre est une histoire de famille. À l'époque, les Matellois vivaient et travaillaient aux Matelles ; ils entretenaient les espaces naturels par respect de la terre et de leur environnement. J'ai commencé comme salarié agricole aux Matelles puis à Fontanès.

Depuis 2005, j'ai repris les vignes familiales et je travaille pour que de ma terre (11 ha*) coule un vin sincère et chaleureux. Mon exploitation est certifiée "Haute Valeur Environnementale" (HVE), ce qui signifie qu'elle favorise la biodiversité. Aujourd'hui, il faut redynamiser l'intérêt de notre patrimoine

naturel auprès des habitants. Depuis six ans, la gestion des vignes face au dérèglement climatique devient compliquée.

Une véritable solidarité existe entre les viticulteurs de la cave coopérative de Saint-Mathieu. Des études sont en cours pour fortifier les plants, les rendre moins sensibles aux maladies et capables de survivre en cas de sécheresse tout en préservant la qualité de notre vin. »

* principalement du côté du Tribe et à l'entrée du village sur la route de St-Gély-du-Fesc.

La vigne

En cette période de vendanges, rencontre avec quatre vigneronnes face au réchauffement climatique.



Richard et Katrina LAVANOUX



• Viticulteur ou vigneron ?

Le viticulteur est le « jardinier de la vigne » : il s'occupe de la plantation, de la croissance et du bien-être des vignes. Le vigneron, quant à lui, intervient dans la totalité du processus de fabrication d'un vin, de l'entretien des vignes jusqu'à l'élaboration de cuvée et la mise en bouteille. Clément Ader et Florent Cosentino sont viticulteurs (leur raisin est transformé par la cave coopérative de St Mathieu-de-Trévières) ; Richard et Katrina Lavanoux sont vignerons et produisent donc leurs propres vins.

• Une succession de crises

Si une culture a fortement marqué l'agriculture aux Matelles pendant la période 1750-1950, c'est bien celle de la vigne (100 hectares de vignes en 1840, 400 en 1870). Mais ce ne fut pas sans crises : épidémie d'oïdium (1850), phylloxera (1874-1878), surproduction et mévente (1907). L'immense révolte des vignerons du Midi trouva son point culminant le 9 juin avec plus d'un demi-million de manifestants à Montpellier. Les viticulteurs matellois y étaient. En 1933, on attribua une crise de mévente à la concurrence des vins algériens. Plus de 100 conseils municipaux démissionnèrent à cette occasion, dont celui des Matelles.

Source : site internet www.loupic.com
Extrait de l'article de Bernard Cornillon

Et n'oublions pas le grand gel de 1956 qui a marqué tous les esprits.

« Nous sommes deux passionnés »

– Comment êtes-vous devenus vignerons ?

J'ai fait des études à Montpellier pour devenir vigneron et œnologue. Katrina, quant à elle, est ingénieur agronome et œnologue. Nous avons une société de conseil depuis 2007 qui nous permet de travailler avec une cinquantaine de vignerons et de caves de la région. Tous deux passionnés, nous visitons beaucoup de domaines afin de partager nos pratiques.

– Présentez-nous votre domaine, « l'Aven des Nymphes ».

Depuis 2018, nous exploitons ce domaine familial de 4 ha de cépage rouge en conversion bio. Nos vignes se situent près de la résurgence du Lirou d'où son nom, « l'Aven des Nymphes », ce gouffre découvert aux Matelles en 1907.

– Comment faites-vous face aux aléas climatiques ?

Depuis 2016, il n'y a plus de vendanges normales : trop de pluies développent les champignons, la grêle détruit les plants, actuellement nous subissons la sécheresse. Pour éviter des pertes, il faut planter des cépages plus résistants, étudier la possibilité d'irrigation etc.

– Des nouveautés prochainement ?

Nous allons bientôt proposer aux Matellois des vendanges familiales et leur présenter le nouveau millésime !

1/ On a voté « pour »



Depuis la parution de notre premier numéro, 10 dossiers ont été présentés aux conseils municipaux de juin et d'août. Nos élus ont voté « pour » dans 80% des cas comme par exemple l'installation d'un marché un dimanche sur deux, l'officialisation d'une convention avec France Alzheimer, la création de postes de gardes champêtres intercommunaux ou encore la signature d'une convention de stérilisation des chats errants. En revanche, deux dossiers, sur lesquels portaient des divergences, ont fait l'objet de notre abstention : le choix du prestataire de la cantine scolaire et les modifications du règlement intérieur (*voir page suivante*).

2/ Vers la fin de la police municipale aux Matelles ?

Après le départ successif des deux agents qui occupaient le poste depuis 2019, le maire a annoncé vouloir un « *temps de respiration* ». Interrogé par nos élus sur l'avancée du nouveau recrutement lancé avant l'été, le maire a annoncé vouloir faire une pause pour plusieurs raisons : un rapport « *coût/bénéfice onéreux* », « *la difficulté à fonctionner seul* » et la « *platitude* » des infractions aux Matelles. Les habitants appréciaient pourtant ce service de proximité qui permettait de lutter contre les incivilités, d'assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles et de faire respecter la loi.

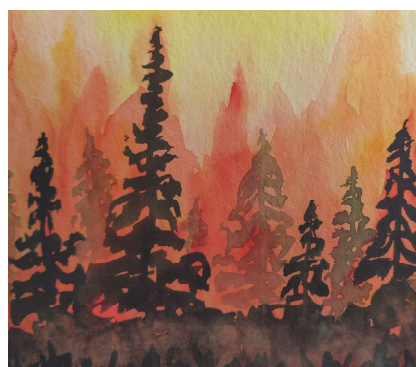


3/ Gardes champêtres : le retour !

Plusieurs communes du Grand Pic Saint-Loup ont exprimé le souhait de disposer d'une police rurale à l'échelle intercommunale. Chacun des 36 conseils municipaux devait se prononcer. Aux Matelles, à l'unanimité, les élus ont approuvé le recrutement de deux gardes champêtres dont la mission sera prioritairement « *la protection et la mise en valeur de l'environnement* ». Les modalités d'intervention (horaires, communes d'intervention, fonctionnement) doivent encore être précisées.

4/ PAS DE CCFF EN PLEIN ÉTÉ CANICULAIRE

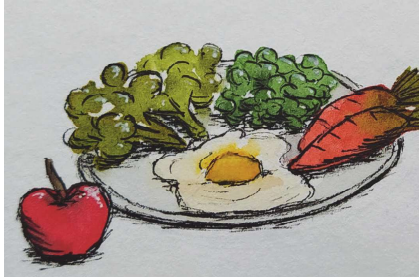
Alors que l'Hérault était placé en *risque incendie élevé* et que l'accès au massif du Pic Saint-Loup était interdit, des Matellois se sont étonnés de ne pas voir les bénévoles en tenue orange du



CCFF (Comité Communal Feux Forêts) faire des rondes. Nos élus ont relayé cette interrogation en conseil municipal. L'élue en charge du CCFF a avoué ne pas avoir relancé l'action cette année et n'a donc pas recontacté les bénévoles présents l'été dernier. D'après les textes, c'est le maire, président du CCFF, qui est responsable du bon fonctionnement de ce comité. Il est seul habilité à délivrer des « *ordres de mission* », sans lesquels les citoyens volontaires ne peuvent patrouiller.

5/ CANTINE SCOLAIRE : UN RENOUVELLEMENT SANS DÉBAT

Le contrat du traiteur scolaire arrivant à son terme, la mairie a relancé une consultation. C'est le fournisseur actuel, De la Terre à l'Assiette, qui a été renouvelé pour un montant de 189 638 € (TTC) et pour une durée d'un an. Si un groupe de travail (réunissant des élus et des parents) avait été consulté pour l'élaboration du cahier des charges, il n'a pas été sollicité pour donner son avis concernant le choix du prestataire. Le maire a décidé seul, sans discussion au sein du conseil municipal. Le nom des autres candidats n'a pas été donné, et les raisons de leur rejet n'ont pas été motivées. Nos élus demandent qu'en fin d'année scolaire un véritable marché public soit lancé, avec un appel d'offres, une étude des réponses et un débat démocratique pour assurer toute la transparence sur l'un des plus importants marchés de la commune.



6/ Bientôt un jeune agriculteur au village ?

Nos élus ont posé en conseil municipal une question concernant un contrat d'accompagnement signé avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault. Le maire a répondu qu'un jeune agriculteur souhaitant s'installer aux Matelles a sollicité la commune afin de disposer d'un terrain pour cultiver des herbes aromatiques. Une parcelle proche de la station d'épuration (en direction du Triadou) lui aurait été proposée.

7/ DE 15 JOURS À 2 MOIS DE DÉLAI

Le maire a fait modifier le règlement intérieur qui régit le fonctionnement du conseil municipal. Nos élus se sont abstenus. En effet, après avoir déjà réduit à 30 minutes le temps durant lequel les élus de « Pour l'Avenir des Matelles » peuvent poser des questions en conseil, le maire vient d'allonger de 15 jours à 2 mois le délai de ses réponses à nos questions écrites. Par ailleurs, juste avant l'été, la justice a annulé une partie du règlement intérieur, estimant qu'un passage « portait atteinte au droit d'expression des élus, qui constitue une liberté fondamentale ».

ÉDITO

Respecter et défendre nos valeurs

« Une opposition oui, mais quel but poursuit-elle ? » demande le maire dans le dernier journal municipal. Par nature, le rôle de l'opposition est d'être un contre-pouvoir et elle contribue à la démocratie locale. Ce sont les habitants qui en décident ainsi, dans les urnes. Aujourd'hui la défense de nos valeurs (et des 47% des Matellois qui ont voté pour notre liste) est le moteur de notre action. C'est pourquoi nous posons des questions en conseil, nous rejetons certaines délibérations, en faisons modifier d'autres, nous posons les limites, nous proposons, nous prenons la parole en public, nous expliquons et décryptons. Nous le faisons dans l'intérêt collectif. Notre démarche démontre que nous sommes constructifs et vigilants lors de la présentation de tous les dossiers et que nous travaillons dans le respect de la loi. Il suffit de venir au conseil municipal ou d'en regarder les vidéos pour le constater. Nous le faisons parce que cela nous tient à cœur et que nos actions nous paraissent justes. Nous avons des points de vue différents sur ce que devrait être la gestion communale. Nous demandons qu'ils soient entendus et respectés. C'est notre rôle et c'est fondamental.

De gauche à droite François Michaud, Gwenaëlle Guerlavais, Christian Cayssiols, Jacques Ferrer, conseillers municipaux « Pour l'Avenir des Matelles »



POUR EN SAVOIR PLUS

Nous avons entendu que certains lecteurs ne voulaient pas connaître les dessous de la vie politique matelloise. La rubrique *Entre nous* que vous aviez pu découvrir dans notre premier numéro est donc désormais réservée aux abonnés de notre newsletter (gratuite). Pour vous inscrire, il vous suffit de nous envoyer un mail à : elus@avenirdesmatelles.fr

Les Matelles, d'où vient ce nom ?

Pour répondre, allons chercher dans la langue d'Oc et son dialecte languedocien, qui est la langue d'origine de notre région. Même si elle est de moins en moins parlée, elle occupe encore une bonne place dans le cadastre et nous renseigne sur nos origines.

En occitan, Les Matelles se disent « Las Matèlas », un dérivé du mot « mata » qui signifie « touffe, motte, bouquet d'arbres » avec ajout du suffixe diminutif -ela (1). Ce mot est lui-même dérivé du latin « matta », que l'on retrouve dans de nombreux noms de lieu de l'Hérault. Le cadastre des Matelles possède d'ailleurs un tènement (ensemble de propriétés contiguës) appelé « la Matte », c'est-à-dire une colline boisée.

Le nom de notre belle commune, sous la forme de « Matellis », apparaît tardivement, certainement au XIIème siècle, dans *le Cartulaire de Maguelone*, un recueil de chartes (documents officiels), tenu par l'Église.

C'est en 1520 qu'apparaît le nom « las Mathellas » et en 1526 « Les Matelles » sous sa forme actuelle. Si la curiosité vous pique, André Boissier, un Matellois passionné de nature et de langue



d'oc, a relevé tous les noms de lieu de la commune dans son ouvrage *Font de l'Air, Toponymie des Matelles*, publié en 2003 par le Foyer Rural (ouvrage encore disponible à la médiathèque).

Tous les noms répertoriés

Après une brève et éclairante présentation de la langue d'oc, il les a tous classés par thèmes : cours d'eau, noms de rues, lieux-dits... Et pour ceux qui veulent aller plus loin, il y a le magistral ouvrage de Franck Hamlin, qui donne les noms successifs de chaque lieu par ordre chronologique (2)

Sources :

(1) *Dictionnaire Occitan-Français*, Louis Alibert-Nouvelle édition, 1977, Toulouse, Institut d'Études Occitanes.

(2) « Les noms de lieu du département de l'Hérault, nouveau dictionnaire topographique et étymologique » -1983

MOTS CROISÉS / LA VIGNE

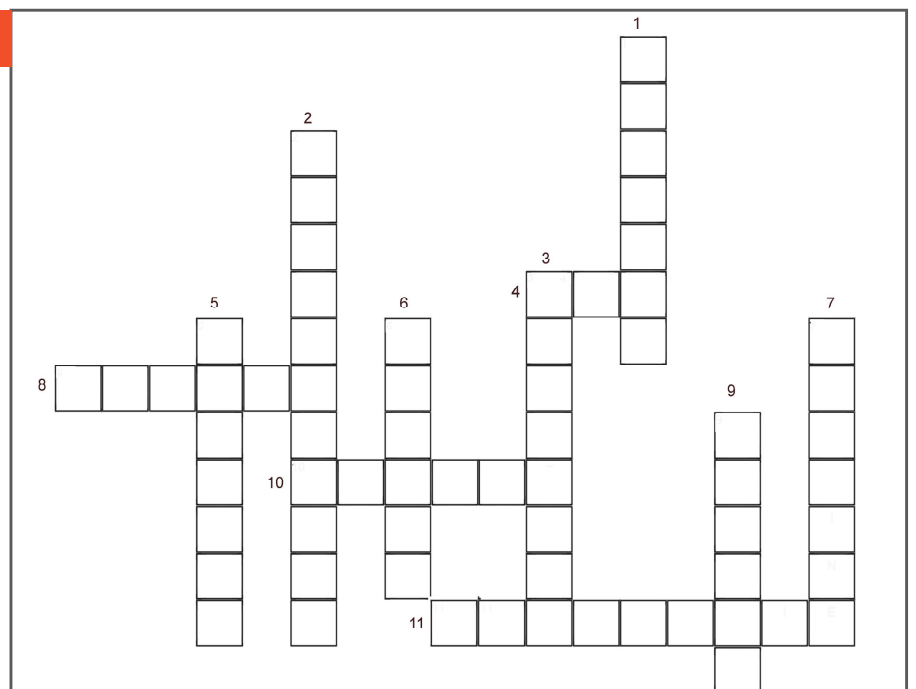
HORIZONTAL

- 4 - On le dit inventé par Noé
- 8 - Abri des bonnes bouteilles
- 10 - Soin essentiel apporté à la vigne
- 11 - Une spécialité sur laquelle on ne crache pas

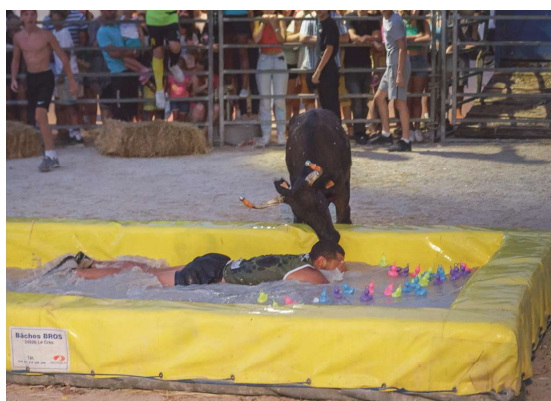
VERTICAL

- 1 - Propriété foncière viticole
- 2 - Le jardinier de la vigne
- 3 - Il maîtrise tout le processus viticole
- 5 - Une surface à planter
- 6 - Le « blanc » de la vigne
- 7 - Relief favorable à la vigne
- 9 - Plant de vigne cultivée

Tous les mots se trouvent dans les articles p.6/7



FÊTE VOTIVE, LE RETOUR !



Après deux longues années d'absence, la fête votive des Matelles est revenue pour le plaisir de tous : petits et grands se sont retrouvés avec bonheur pour s'amuser, danser et chanter.

Un grand merci à tous les bénévoles pour cette organisation réussie, tout particulièrement les membres du Comité des Fêtes des Matelles qui ont relevé le défi.

Vous pouvez retrouver d'autres instants sur la page Facebook « photos fête des Matelles », ouverte à tous.



PROCHAINEMENT...

- **Samedi 8 octobre – La Gratiféria**
Ancienne école maternelle
Fête du gratuit et braderie de vêtements (Trait d'Union, Le Comptoir des Possibles)
- **Samedi 22 octobre - Festiv'Halloween** (One Black Cat)
- **Dimanche 20 novembre – Vide-grenier enfant** (Mon École et Moi)
- **Vendredi 25 novembre – Rencontre avec l'auteur Yves Desmazes** (Folie des Polars)
- **Samedi 26 novembre - Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**, animations par Trait d'Union, Le Comptoir des Possibles et Mon École et Moi.
- **Week-end du 10 et 11 décembre – Marché des Potiers**

Cet agenda n'est pas exhaustif. Nous répertorions les informations qui nous ont été communiquées ou que nous avons repérées. Vous souhaitez annoncer un événement dans notre prochain numéro ? N'hésitez pas à nous en faire part : contact@avenirdesmatelles.fr



CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE DES MATELLES ?

CD-Rom édité par le Foyer Rural

RÉSERVATION
jacquie.g@wanadoo.fr
06 20 65 33 87

Plus de 200 articles, près de 300 photos, plans, dessins ou graphiques pour le document le plus complet à ce jour sur l'histoire d'un village qui fut au Moyen-Âge le centre administratif des 14 communautés de la "République de Montferrand".

10 €
Édition à l'unité
du Foyer Rural



100% GRÂCE À VOUS

Notre magazine est intégralement financé par les adhésions des membres de « Pour l'Avenir des Matelles ». Si vous aimez L'Écho du Lirou, n'hésitez pas à nous soutenir, en adhérant ou sous forme de dons ! L'argent sert intégralement à payer le coût de l'impression qui reste élevé. Pour nous contacter ou adhérer, joindre la présidente Béatrix Allier ou le vice-président Stéphane Hello par mail : contact@avenirdesmatelles.fr

100% LOCAL

L'Écho du Lirou est un produit « made in » Les Matelles. La recherche d'informations, l'écriture des textes, les photos, les dessins et la maquette sont entièrement réalisés par des Matelloises et des Matellois qui donnent de leur temps bénévolement pour vous informer au mieux !

Comment continuer à vous informer ?

- en assistant au conseil municipal et en envoyant des informations-questions à nos élus elus@avenirdesmatelles.fr
- en vous abonnant à notre newsletter, qui décrypte plus en profondeur l'actualité municipale : contact@avenirdesmatelles.fr
- en visitant notre site internet : www.avenirdesmatelles.fr
- en visionnant nos vidéos pédagogiques sur notre chaîne Youtube « Pour l'Avenir des Matelles »

NOUVEAU : Courrier des lecteurs !

Vous voulez réagir à nos articles, faire part de remarques, commenter l'actualité de notre village, nous transmettre une information ? N'hésitez pas ! Pour notre prochain numéro, nous ouvrons une nouvelle rubrique « Courrier des lecteurs ». contact@avenirdesmatelles.fr

Directrice de la publication : Béatrix Allier